



Nantes, le 23 novembre 2020

Communiqué de presse

Confinement : Le Crous assure l'accompagnement des étudiants logés

Depuis le début de la seconde période de confinement, les équipes du Crous de Nantes Pays de la Loire restent mobilisées pour assurer un accueil dans de bonnes conditions et veiller au respect des mesures de santé publique dans un cadre collectif pour l'ensemble des étudiants présents dans les Cités U' et Résidences U'.

Au 20 novembre, 4 458 étudiants sont présents, soit 50,40 % des 8 845 places proposées dans les Cités U' et Résidences U' du Crous.

Taux d'occupation par ville au 20 novembre 2020 :

- Nantes : 2 777 étudiants présents / 4 831 places soit 57,48 % d'occupation
- Angers : 1 039 étudiants présents / 2 340 places soit 44,40 % d'occupation
- Le Mans : 327 étudiants présents / 944 places soit 34,64 % d'occupation
- Laval : 77 étudiants présents / 165 places soit 46,67 % d'occupation
- La Roche-sur-Yon : 88 étudiants présents / 220 places soit 40,00 % d'occupation
- Saint-Nazaire : 150 étudiants présents / 345 places soit 43,48 % d'occupation

Un suivi hebdomadaire de proximité

Une enquête est effectuée chaque semaine par les équipes des structures d'hébergement du Crous avec pour objectif de s'assurer que l'étudiant va bien, n'est pas malade ou s'il a besoin d'aide, qu'elle soit sociale, psychologique ou médicale. Les étudiants sont contactés par tout moyen utile : téléphone, mail voire par une visite à la porte de leur logement

Un contact régulier entre le Crous et les services de santé universitaires est également mis en place afin de faire le point sur les étudiants nécessitant un accompagnement par le Crous et la nature de cet accompagnement.

Nos agents mettent tout en œuvre pour veiller au strict respect du confinement de ces étudiants, à ce que les besoins essentiels des étudiants malades soient assurés, comme par exemple la fourniture de leur alimentation.

Le recrutement d'étudiants référents

Conformément aux annonces du gouvernement, le Crous de Nantes Pays de la Loire a procédé au recrutement de 50 étudiants référents répartis comme suit :

- Nantes : 28
- Angers : 14
- Le Mans : 3
- Laval : 2
- La Roche-sur-Yon : 1
- Saint-Nazaire : 2

Dans ce contexte sanitaire particulièrement difficile pour les étudiants, ce nouveau dispositif d'accompagnement, dédié aux étudiants logés dans les structures d'hébergement du Crous, a pour objectifs d'éviter l'isolement de certains étudiants, de détecter les situations de mal-être, de les orienter si besoin vers les services compétents (service social, services de santé, dispositifs d'accompagnement psychologique...), de maintenir un lien social entre les étudiants dans le respect des règles sanitaires, d'assurer le relai des actualités et des mesures d'accompagnement proposées par le Crous et participer à l'animation du groupe facebook « Chill ton Crous » dédié aux étudiants logés dans les Cités U' et Résidences U' du réseau des Crous. Ce groupe, proposé et co-animé par le réseau des Crous, propose des idées, des ressources et des animations pour vivre au mieux la période de confinement.

L'accompagnement social, médical et psychologique

Pour lutter contre le sentiment de solitude que peuvent ressentir les étudiants ainsi que l'angoisse et le stress liés à la situation sanitaire, le Crous continue d'accompagner tous les étudiants dans cette période particulière en leur apportant soutien psychologique et écoute pour que confinement ne rime pas avec isolement.

En partenariat avec les services de santé des universités et d'autres partenaires, l'accompagnement psychologique et social destiné aux étudiants a ainsi été renforcé sur tout le territoire, et ce en développant massivement l'usage du numérique pour respecter les règles de confinement.

Tous les étudiants, quels que soient leur établissement et lieu d'études, peuvent solliciter le service social du Crous de Nantes Pays de la Loire par mail : service-social@crous-nantes.fr

Les étudiants des Universités peuvent également écrire aux boîtes mails dédiées au service social SUMPPS des 3 universités.

En réponse à leur demande formulée par mail, soit des entretiens physiques ou téléphoniques sont proposés aux étudiants, soit des dialogues par mail s'instaurent entre l'étudiant et une assistante sociale.

Selon la situation, différentes aides peuvent être apportées :

- L'aide spécifique ponctuelle : Cette aide peut être sollicitée en cas des difficultés financières ponctuelles. La demande peut être effectuée par les étudiants boursiers comme non boursiers et par les étudiants de nationalité française comme les étudiants internationaux. Elle est accordée sur la base d'une évaluation sociale menée par le service social du Crous ou des Universités.
- Des chèques services : Pour les étudiants qui rencontrent des problèmes financiers, des chèques services (bons d'achat) peuvent également être attribués par le service social du Crous afin de leur permettre d'effectuer des achats de première nécessité dans le domaine alimentaire ou de l'hygiène. La dépense moyenne est de 100 € par étudiant.

Le soutien psychologique et l'écoute

Sur demande de l'étudiant ou sur conseil du service social du Crous, un accompagnement psychologique peut être directement proposé. Celui-ci est assuré par l'association Apsytude qui propose aux étudiants des consultations gratuites avec des psychologues par visioconférence ou par téléphone.

Ce dispositif a pour but de soutenir les étudiants qui le souhaitent pour les aider à faire face aux situations de mal-être qui pourraient les entraver sur le plan personnel et scolaire notamment en cette période de confinement.

Les psychologues peuvent intervenir sur des questions telles que l'orientation, l'anxiété, la confiance en soi, les troubles du sommeil.... Il s'adapte à la situation de chaque étudiant et lui propose un suivi personnalisé et confidentiel.

A propos du Crous de Nantes Pays de la Loire

Le Crous de Nantes-Pays de la Loire est un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Au service de 137 657 étudiants et des établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Nantes, le Crous est présent dans les 6 agglomérations où sont inscrits 95% des étudiants de la région : Nantes, Angers, Le Mans, Laval, La Roche-sur-Yon et Saint-Nazaire.

Contact Presse :

Alexandre Héligon / 06 89 36 29 85 / responsable.communication@crous-nantes.fr